

## **Cas 1. Les peuples autochtones de la rivière Corrientes s'organisent pour défendre leur territoire menacé par l'industrie pétrolière**



*Les sols et les eaux souterraines dans le bassin Corrientes sont pollués par les hydrocarbures. © Feconat.*

Depuis plus de 40 ans, le bassin de la rivière Corrientes est soumis à une exploitation pétrolière, qui affecte la santé et le mode de vie des populations locales. C'est dans cette région que vivent plus de quatre mille autochtones en étroite relation avec leur environnement. Ils font partie des ethnies Achuar, Kichwa et Urarina. Leur territoire, qui couvre une surface équivalente à la moitié de celle de la Suisse, est presque entièrement recouvert de forêt tropicale humide et constitue un réservoir mondial de biodiversité.

Le gouvernement péruvien a octroyé des concessions pétrolières (lots 1AB et 8) se superposant au territoire des populations autochtones du Corrientes. Ces concessions ont été exploitées au prime abord par les entreprises OXY (USA) et Petroperu (Pérou), puis par l'entreprise Argentine Pluspetrol. C'est de cette région qu'est extrait près de 40% du pétrole péruvien, un facteur essentiel au bon fonctionnement de l'économie de ce pays.

Des représentants de l'ONG<sup>1</sup> péruvienne Shinai ont constaté les impacts environnementaux de cette exploitation, lors de visites de terrain: les entreprises ont déversé directement dans les rivières d'énormes quantités d'eau hautement toxique (eau qui accompagne le pétrole au moment de l'extraction et qui est chargée d'hydrocarbures et de métaux lourds), des terrains entiers sont recouverts de pétrole et des rivières et des lacs sont pollués. Selon les autochtones, les fréquentes fuites de pétrole sont dues à des ruptures d'oléoducs vieillissants et mal entretenus.

Cette pollution pétrolière affecte directement la santé des populations locales.

---

<sup>1</sup> Une organisation non gouvernementale (ONG) est une association à but non lucratif.

Des analyses de sang réalisées par le Ministère de la santé en 2006 ont révélé des concentrations en métaux lourds chez des enfants des communautés autochtones au-dessus des niveaux permis fixés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Les entreprises, de par l'ampleur des impacts de leurs infrastructures (routes, aéroport, plateformes d'exploitation, ligne à haute tension, trafic fluvial), portent également une grande responsabilité dans la diminution drastique de la faune (aquatique et terrestre) ce qui menace directement la sécurité alimentaire des populations locales qui dépendent en grande partie de la chasse et de la pêche pour subvenir à leurs besoins.

L'exploitation du pétrole est aussi responsable d'impacts culturels et sociaux négatifs dans les communautés autochtones, peu préparées aux changements qu'implique l'installation d'une grande entreprise sur leur territoire. On constate par exemple l'apparition de problèmes d'alcoolisme dans des communautés qui jusque-là n'avaient pas pour habitude de consommer de l'alcool.

Les autochtones ne sont pas opposés à l'exploitation pétrolière, beaucoup d'entre eux travaillent d'ailleurs déjà dans l'entreprise, mais ils se mobilisent pour que cette exploitation soit synonyme de développement dans leur communauté et non de destruction de l'environnement et de problèmes de santé.

Jusqu'ici, les autochtones n'ont bénéficié d'aucun soutien extérieur face aux méfaits de l'industrie pétrolière. Ils dénoncent la quasi inexistence des services de l'Etat chargés de surveiller les activités pétrolières et de garantir un accès à l'éducation et à la santé pour les communautés. Ce n'est que récemment que l'Etat a reconnu les problèmes de pollution, toutefois l'ampleur réelle des dégâts reste encore à définir. Ces dernières années, suite à la mobilisation des autochtones et aux pressions exercées par l'opinion publique, Pluspetrol a pris des mesures pour diminuer ses impacts sur l'environnement. Actuellement, elle réinjecte ses eaux de production dans le sous-sol. La situation reste néanmoins préoccupante, les autochtones rapportant fréquemment des fuites de pétrole liées à des ruptures d'oléoducs.

Pour faire face à cette situation, les communautés du bassin Corrientes se sont rassemblées et ont créé la fédération Feconaco (Fédération des Communautés Natives du bassin Corrientes) chargée de défendre les intérêts des communautés face au Gouvernement péruvien et à l'entreprise.

C'est dans le but de renforcer cette fédération qu'a été mis en place un partenariat entre Feconaco et l'ONG Shinai.

Parmi les revendications de Feconaco on peut citer: le nettoyage des sites pollués, l'accès à des services de santé pour les communautés, des indemnités et des compensations financières pour la poursuites et les dommages causés par 40 ans d'exploitation pétrolière, la reconnaissance par l'Etat des territoires occupés par les communautés.



*Les communautés autochtones du Corrientes se mobilisent pour dénoncer les impacts de l'industrie pétrolière et exiger un développement durable dans la région © Feconaco*

### **Carte de situation du bassin Corrientes :**

Lien pour accéder à la carte : <https://www.google.com/maps/place/Trompeteros,+Pérou/@-3.6827672,75.4767394,50687m/data=!3m1!1e3!4m2!3m1!1s0x91c6b16abc6fe44b:0x33c70c285ba46c93!6m1!1e1>

### **Acteurs impliqués dans cette problématique :**

- Le Président de la fédération autochtone Feconaco
- Le conseiller de l'ONG Shinai spécialisé dans le domaine des peuples autochtones
- Le Ministre péruvien des Énergies et des Mines
- Le Ministre péruvien de l'Environnement
- Le PDG de l'entreprise pétrolière Pluspetrol

### **Articles à lire pour mieux comprendre cette problématique :**

- Article intitulé *L'or noir l'emporte sur la forêt*, publié dans le Courrier international le 16.08.2013. Cet article concerne les enjeux liés à l'exploitation pétrolière dans la réserve de Yasuni en Amazonie équatorienne
- Article intitulé *De l'or noir comme la mort*, publié dans le Courrier international le 07.09.2000. Cet article concerne les conséquences sociales et environnementales de l'exploitation pétrolière en Amazonie équatorienne : [http://www.courrierinternational.com/article/2000/09/07/de-l-or-noir-comme-la-mort?page=2#page\\_2](http://www.courrierinternational.com/article/2000/09/07/de-l-or-noir-comme-la-mort?page=2#page_2)

### **Autres sources de référence pour cet article:**

- Le Ministère des Energies et des Mines péruvien  
: [http://www.minem.gob.pe/\\_detallenoticia.php?idSector=5&idTitular=67720](http://www.minem.gob.pe/_detallenoticia.php?idSector=5&idTitular=67720)
- Un nouvel avenir pour la coopération, Cahier 2 - Peuples autochtones MCI. p. 42-53. Novembre 2013.  
<http://localhost/mcifgcch/wp-content/uploads/2017/05/50eme-Cahier-2-BDef.pdf>
- Impactos Petroleros en Territorios Indígenas. FECONACO-SHINAI. 2011.  
<http://observatoriopetrolero.org/wp-content/uploads/2013/05/FECONACO-Impactos-petroleros-2011.pdf>

### **Consignes:**

- Lire le cas et les articles de presse qui s’y réfèrent. Les articles de presse sont disponibles sur internet et on y accède en activant les liens hypertextes mentionnés ci-dessus. Les articles peuvent faire référence à des cas similaires qui se sont produits dans des pays voisins (Brésil, Équateur).
- Identifier le problème principal.
- Chaque élève choisit un acteur dans la liste qui suit la présentation du cas.
- Il doit ensuite identifier le rôle et l'intention de l'acteur choisi dans la problématique donnée. (Utiliser l'annexe 1).
- Puis, les élèves identifient des avantages et/ou des inconvénients pour chaque acteur au lancement ou à la poursuite de l'activité d'exploitation de ressources naturelles présentée dans le cas.
- Le groupe classe les avantages et les inconvénients trouvés dans trois catégories : environnement, social, économie. (Utiliser l'annexe 2).
- Les acteurs tentent de négocier pour trouver des solutions satisfaisantes pour tous.
- Les solutions trouvées sont présentées sous la forme d'un accord (voir le canevas distribué) approuvé ou non par les différents acteurs du groupe. (Utiliser l'annexe 3)
- Si le groupe n'arrive pas à se mettre d'accord ou que certains acteurs n'approuvent pas l'accord trouvé, ils préparent une fiche qui présente les raisons du désaccord et les actions futures envisagées. (Utiliser l'annexe 3)
- Chaque membre du groupe mentionne un engagement dit durable qu'il peut prendre en tant que citoyen et consommateur suisse face à la problématique donnée.
- Le cas et les résultats du travail de groupe sont restitués sous la forme d'un travail écrit et/ou oral.

## **Cas 2. Le peuple Wampis de la rivière Santiago s'organise pour protéger son territoire menacé par l'extraction d'or**



*A gauche, les activités d'orpailage illégales affectent le milieu naturel aquatique en détruisant le lit du cours d'eau. A droite, les radeaux sur lesquels est installé le matériel utilisé pour l'extraction de l'or. © Fecohrsa.*

Le bassin de la rivière Santiago est situé au nord-ouest de l'Amazonie péruvienne dans une région isolée et difficile d'accès. Le territoire de ce bassin est presque entièrement recouvert de forêt tropicale humide. C'est dans la partie nord, proche de la frontière équatorienne, qu'habite le peuple Wampis. Environ 5'000 habitants répartis dans 30 communautés vivent sur un territoire de 3'200 Km<sup>2</sup> (l'équivalent de la superficie du Canton de Vaud).

Les Wampis dépendent en grande partie des ressources de la forêt pour subvenir à leurs besoins. Ces dernières années l'intégrité de leur territoire est menacée par des projets de construction de routes, d'exploitation pétrolière et minière. Le gouvernement péruvien a attribué une concession pétrolière aux entreprises Maurel et Prom (France) et Pacific Rubiales Corp. (Colombie) sans consulter la population. Les activités d'orpailage<sup>2</sup> illégal se répandent aussi et détruisent le lit et les rives des cours d'eau. Les chercheurs d'or utilisent des radeaux sur lesquels est installé le matériel utilisé pour l'extraction de l'or et remuent beaucoup de sable et de gravier pour trouver peu d'or, ce qui dégrade le lit et les rives des rivières. Pour faciliter le travail, ils se servent de mercure pour amalgamer les paillettes d'or qu'ils arrachent au sable. Ils chauffent le magma obtenu à 400° et récupèrent l'or une fois le mercure parti en vapeur. Conséquence : le mercure pollue l'eau puis s'accumule dans les poissons que consomment les populations locales.

2 Exploitation artisanale d'or

3 Substance pouvant avoir une action toxique sur le système nerveux

Ce neurotoxique<sup>3</sup> provoque des troubles dermatologiques, de la motricité et même la mort lorsque les concentrations atteignent des valeurs élevées.

Pour faire face à ces menaces, les communautés Wampis s'organisent. Elles ont fondé l'organisation Fecohrsa (Fédération des communautés Wampis de la rivière Santiago)

---

<sup>2</sup> Exploitation artisanale d'or

<sup>3</sup> Substance pouvant avoir une action toxique sur le système nerveux



Les dirigeants de cette fédération sont déterminés à empêcher le développement des activités extractives sur ce territoire. Plusieurs orpailleurs illégaux ont déjà été expulsés.

En mars 2014, un représentant du Mouvement pour la coopération internationale (MCI, une ONG4 genevoise), a pu constater l'action de nombreuses barges qui draguent et polluent la rivière Santiago. Au total, cinq sites d'extraction ont été identifiés.

4 Une organisation non gouvernementale (ONG) est une [association à but non lucratif](#)

Cette situation n'est pas comparable avec celle de la région de Madre de Dios, au sud de l'Amazonie péruvienne où les chercheurs d'or sont beaucoup plus nombreux et les conséquences sur l'environnement bien plus graves. Cependant, si la présence d'or dans la région se confirme, ces premiers orpailleurs pourraient en attirer un plus grand nombre. Leur présence menace aussi l'unité du peuple Wampis. En effet, des communautés situées à proximité des sites d'extraction ont commencé à négocier avec les chercheurs d'or pour participer aux bénéfices de la vente d'or. Cette situation génère des conflits avec les autres communautés non-bénéficiaires et fragilise l'unité de l'ensemble des communautés. C'est la capacité du peuple Wampis à résister et à défendre son territoire face à ces incursions et à toute autre projet d'extraction de ressources naturelles qui est menacée.

Dans le même temps, on constate la difficulté à lutter contre l'orpaillage illégal, car ces orpailleurs ne sont qu'un maillon d'une longue chaîne d'intermédiaires qui travaillent dans le commerce de l'or. D'après les statistiques officielles, le Pérou est le 5ème plus important producteur d'or de la planète et la part du marché d'or produit de manière artisanale avoisinerait les 60%. Par ailleurs, il s'avère que la Suisse est le troisième plus important acheteur d'or du Pérou. C'est l'occasion de rappeler dans quelles conditions est extrait une partie de l'or destiné à la joaillerie dont le produit final est accessible dans les commerces de luxe de la plupart de nos villes.

Des initiatives qui essaient de rendre la chaîne d'approvisionnement d'or plus transparente et responsable existent. La Better Gold Initiative (BGI), a comme but de développer l'offre d'or produit conformément aux principes du développement durable dans les mines de petite et moyenne taille. C'est un partenariat public-privé entre le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) Suisse, la Swiss Better Gold Association, qui regroupe 9 sociétés aurifères helvétiques, et la fondation pour le commerce équitable Max Havelaar Suisse. Une des missions de la BGI est d'assurer aux mineurs l'accès à des fonds spéciaux et à des financements pour des projets de développement durable. Les labels Fairmined et Fairtrade sont aussi attribués à de petites mines artisanales qui répondent à certaines normes éthiques, sociales et environnementales.

Les deux fondations promeuvent, entre autre, l'élimination progressive de l'utilisation de mercure dans le processus d'extraction de l'or.

---

4 Une organisation non gouvernementale (ONG) est une [association à but non lucratif](#)



Les dirigeants Wampis de Fecohrsa se réunissent avec un représentant du MCI dans une communauté du bassin Santiago. © Fecohrsa.

## Carte de situation du bassin Santiago:

Lien pour accéder à la carte :

<https://www.google.com/maps/place/Soledad,+Pérou/@-3.4664736,-77.7833649,277675m/data=!3m1!1e3!4m2!3m1!1s0x91cea5046ed287d5:0x90f0e98e6add275a!6m1!1e1>

## Acteurs impliqués :

- Le dirigeant de la fédération autochtone Fecohrsa
- Le chargé de projet de l'ONG Suisse MCI, spécialisé dans les domaines du droit des peuples autochtones et de l'environnement.
- Le haut-commissaire péruvien chargé de la légalisation des activités minières
- Un représentant des chercheurs d'or
- Un représentant d'une entreprise suisse qui achète de l'or aux chercheurs d'or

## Articles à lire pour mieux comprendre cette problématique:

- Article intitulé *Au Pérou, un projet suisse pour de l'or propre*, publié sur le site de Swiss info le 08.01.2014. Cet article concerne les conditions de l'exploitation de l'or en Amazonie péruvienne et les alternatives qui existent à l'orpaillage illégal :  
<http://www.swissinfo.ch/fre/au-p%C3%A9rou-un-projet-suisse-pour-de-l-or--propre-/37651050>
- Article intitulé *Dans l'enfer des chercheurs d'or*, publié dans le quotidien genevois le Courrier, le 07.03.2011, mis en ligne sur le site internet de Terre des hommes suisse. Cet article concerne les conditions de l'exploitation de l'or en Amazonie péruvienne :

## Consignes:

- Lire le cas et les articles de presse qui s'y réfèrent. Les articles de presse sont disponibles sur internet et on y accède en activant les liens hypertextes mentionnés ci-dessus. Les articles peuvent faire référence à des cas similaires qui se sont produits dans des pays voisins (Brésil, Équateur).

- Identifier le problème principal.
- Chaque élève choisit un acteur dans la liste qui suit la présentation du cas.
- Il doit ensuite identifier le rôle et l'intention de l'acteur choisi dans la problématique donnée. (Utiliser l'annexe 1).
- Puis, les élèves identifient des avantages et/ou des inconvénients pour chaque acteur au lancement ou à la poursuite de l'activité d'exploitation de ressources naturelles présentée dans le cas.
- Le groupe classe les avantages et les inconvénients trouvés dans trois catégories : environnement, social, économie. (Utiliser l'annexe 2).
- Les acteurs tentent de négocier pour trouver des solutions satisfaisantes pour tous.
- Les solutions trouvées sont présentées sous la forme d'un accord (voir le canevas distribué) approuvé ou non par les différents acteurs du groupe. (Utiliser l'annexe 3)
- Si le groupe n'arrive pas à se mettre d'accord ou que certains acteurs n'approuvent pas l'accord trouvé, il prépare une fiche qui présente les raisons du désaccord et les actions futures envisagées. (Utiliser l'annexe 3)
- Chaque membre du groupe mentionne un engagement dit durable qu'il peut prendre en tant que citoyen et consommateur suisse face à la problématique donnée.
- Le cas et les résultats du travail de groupe sont restitués sous la forme d'un travail écrit et/ou oral.



### **Cas 3. L'extension d'un projet d'extraction de gaz menace la réserve territoriale autochtone Kugapakori-Nahua-Nanti (RTKNN)**



*Le réserve territoriale Kugapakori-Nahua-Nanti (RTKNN) est presque entièrement recouverte de forêt tropicale humide et constitue un réservoir mondial de biodiversité. © Feconaco*

Le projet péruvien Camisea exploite d'importants gisements de gaz naturel en Amazonie péruvienne ce qui permet au pays d'économiser des milliards de dollars au niveau des coûts énergétiques. Le gouvernement péruvien favorise maintenant l'expansion de ce projet. Un consortium<sup>5</sup> dirigé par la société argentine Pluspetrol prévoit de développer des activités d'exploration gazière intensives dans une concession<sup>6</sup> appelée « Lot 88 » dans les gisements de gaz de Camisea. Le problème, c'est qu'environ les trois quarts du « Lot 88 » se situent dans la réserve territoriale Kugapakori-Nahua-Nanti, créée pour protéger la vie et les terres de peuples autochtones particulièrement vulnérables. L'accès aux industries extractives y est interdit. Cette réserve couvre une superficie de 4250 km<sup>2</sup> qui est presque entièrement recouverte de forêt tropicale humide et qui constitue un réservoir mondial de biodiversité. Elle est habitée par 700 autochtones apparentant aux ethnies Nahua, Nanti, Machiguenga et les Mashco-Piro. Certains vivent en situation « d'isolement volontaire » ou de « contact initial <sup>7</sup> » avec notre société. Ces peuples dépendent des ressources de la forêt pour subvenir à leurs besoins. Ce projet d'expansion prévoit le forage de 18 nouveaux puits, la construction d'un gazoduc de 10km et des activités de prospection sismiques <sup>8</sup> intensives sur plus de 300km<sup>2</sup>. Ce projet, estimé à plus de 480 millions de dollars US. Il nécessite des moyens humains et matériels particulièrement importants.

---

<sup>5</sup> Consortium : Association d'entreprises constituée dans le but de réaliser un projet commun.

<sup>6</sup> Contrat entre l'Administration et une personne privée par lequel la première autorise la seconde, moyennant une rémunération, à occuper un domaine public pour effectuer un ouvrage.

<sup>7</sup> Un peuple en contact initial est un peuple qui est rentré récemment en contact avec le reste de la société.

<sup>8</sup> La prospection sismique est une méthode de prospection géologique qui permet de visualiser les structures géologiques en profondeur grâce à l'analyse des échos d'ondes sismiques.

Ce sont des centaines de travailleurs, des dizaines de campements nomades et l'activité constante d'engins de chantier et d'hélicoptères qui sont nécessaires.

Ce projet d'expansion auraient des effets néfastes sur la santé, les activités économiques traditionnelles et les modes de vie des peuples autochtones et pourraient entraîner « l'extinction » de peuples non-contactés. En effet des risques graves sont encourus par ces autochtones dans le domaine de la santé.

Leur organisme est dépourvu d'anticorps susceptibles de répondre aux attaques d'agents pathogènes fréquents dans nos sociétés qui pourraient être véhiculés par l'un ou l'autre des employés de la compagnie.

En juin 2013, plus de cent autochtones non-contactés Mashco-Piro sont apparus à proximité de la communauté de Monte Salvado, dans le département de Madre de Dios. L'exploitation forestière intensive, les survols constants depuis les sites voisins des projets pétroliers et gaziers sont accusés de faire fuir le gibier et font partie des facteurs qui forcent les autochtones isolés à sortir de leurs territoires.

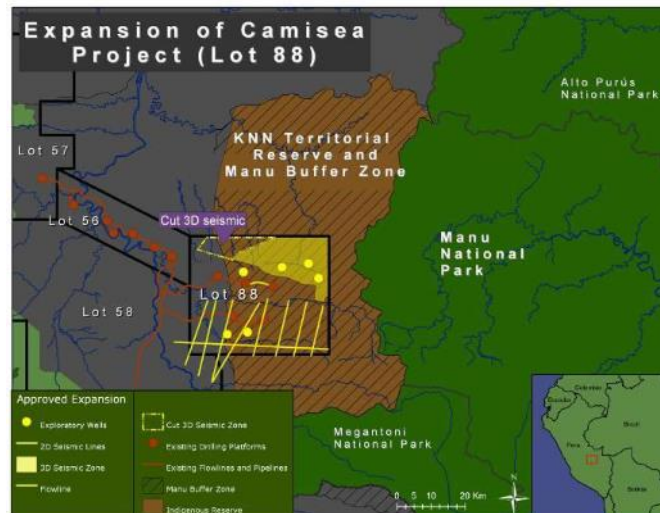
Avec le développement de ce projet, les communautés autochtones en « contact initial » peuvent s'attendre à être confrontées à des risques sociaux et environnementaux particulièrement inquiétants. En effet, ces activités peuvent encourager des migrations de populations vers les sites des projets avec des effets négatifs comme l'apparition de problèmes d'alcoolisme dans les communautés ou l'augmentation de la déforestation en lien avec le développement d'activités agricoles.

Pour limiter les risques du projet, l'Etat péruvien, à travers le Vice-ministère d'interculturalité, propose des mesures telles que: séquencer les activités du projet prévues dans la réserve (ne pas réaliser toutes les activités du projet de manière simultanée), prendre des mesures spéciales de contrôles médicaux des employés de l'entreprise, de ne pas construire de routes d'accès à la réserve, interdire tout contact entre les employés de l'entreprise et les autochtones de la réserve, augmenter les fonds destinés à la protection et au bénéfice des peuples autochtones de la réserve. Mais les organisations de défense des droits des peuples autochtones ne sont pas satisfaites. Selon elles, ce projet fait courir un risque d'extinction des peuples de la réserve.

Pour tenter de protéger les peuples de la réserve, l'organisation autochtone régionale Fenamad (Fédération Natives de la rivière Madre de Dios et de ses affluents), se mobilise pour dénoncer cette situation et alerter l'opinion publique. Dans son action, elle peut compter sur l'appui d'ONG<sup>9</sup> de défense des peuples autochtones comme l'ONG Shinai.

---

<sup>9</sup> Une organisation non gouvernementale (ONG) est une association à but non lucratif.



**Figure 1.** Carte de situation, avec la superposition du « lot 88 » (en noir) sur la Réserve Kugapakori-Nahua-Nanti (en brun). Les lignes jaunes et la surface jaune symbolisent les sites prévus pour l'exploration sismique, les points jaunes symbolisent les puits prévus, les points rouges les puits déjà en fonctionnement © David Hill

## Acteurs impliqués dans cette problématique

- Un dirigeant autochtone de l'organisation Fenamad
- Le conseiller de l'ONG Shinai. Il est spécialisé dans les domaines des peuples autochtones.
- Le Ministre péruvien des Energies et des Mines
- Le Vice-ministre péruvien d'Interculturalité
- Le PDG de l'entreprise pétrolière Pluspetrol

### Carte de situation de la réserve Kugapakori-Nahua-Nanti:

Carte de situation :

<https://www.google.com/maps/place/Reserva+para+Indigenas+en+Aislamiento+Voluntario/@11.6951704,%2072.8155894,113514m/data=!3m1!1e3!4m2!3m1!1s0x0000000000000000:0:0x82b796194bed32db!6m1!1e1>

### Articles à lire pour mieux comprendre la problématique:

- Article intitulé, *Pérou : y a du gaz dans la réserve*, publié par Libération, le 21 mai 2015.  
[http://www.liberation.fr/terre/2015/05/21/perou-y-a-du-gaz-dans-la-reserve\\_1314120](http://www.liberation.fr/terre/2015/05/21/perou-y-a-du-gaz-dans-la-reserve_1314120)
- Article intitulé, *La tribu isolée qui s'est laissé filmer*, publié dans le Courrier international, le 27.08.2013. Cet article concerne les indiens Mashco-Piro, tribu isolée de l'Amazonie péruvienne, qui se sont approchés d'un village:  
<http://www.courrierinternational.com/article/2013/08/27/la-tribu-isolee-qui-s-est-laisse-filmer>

### Autres sources de référence pour cet article :

- Ministère de la Culture du Pérou. Opinión Técnica del Estudio de Impacto Ambiental del proyecto gasífero en el Lote 88:

<http://www.cultura.gob.pe/interculturalidad/lote88>

- Site internet de l'entreprise pétrolière *Pluspetrol Norte S.A.*:

<http://www.pluspetrol.net/camisea.html>

- La Batalla por los "Nanti". IWGIA.2014

. [http://www.iwgia.org/iwgia\\_files\\_publications\\_files/0685\\_IGIA\\_Informe\\_17.pdf](http://www.iwgia.org/iwgia_files_publications_files/0685_IGIA_Informe_17.pdf)

- La BID, Camisea et le Pérou : une très triste histoire de mesures de protection. Forest Peoples Programme. 29 avril 2013.

<http://www.forestpeoples.org/fr/topics/industries-extractives/news/2013/04/la-bid-camisea-et-le-perou-une-tres-triste-histoire-de-me>

- Vulnerando los derechos y amenazando vidas: el proyecto de gas de Camisea y los pueblos indígenas en aislamiento voluntario. Forest Peoples Programme. 20.06.2014.

<http://www.forestpeoples.org/topics/extractive-industries/publication/2014/violating-rights-and-threatening-lives-camisea-gas-pro>

### Consignes:

- Lire le cas et les articles de presse qui s'y réfèrent. Les articles de presse sont disponibles sur internet et on y accède en activant les liens hypertextes mentionnés ci-dessus. Les articles peuvent faire référence à des cas similaires qui se sont produits dans des pays voisins (Brésil, Équateur).
- Identifier le problème principal.
- Chaque élève choisit un acteur dans la liste qui suit la présentation du cas.
- Il doit ensuite identifier le rôle et l'intention de l'acteur choisi dans la problématique donnée. (Utiliser l'annexe 1).
- Puis, les élèves identifient des avantages et/ou des inconvénients pour chaque acteur au lancement ou à la poursuite de l'activité d'exploitation de ressources naturelles présentée dans le cas.
- Le groupe classe les avantages et les inconvénients trouvés dans trois catégories : environnement, social, économie. (Utiliser l'annexe 2).
- Les acteurs tentent de négocier pour trouver des solutions satisfaisantes pour tous.
- Les solutions trouvées sont présentées sous la forme d'un accord (voir le canevas distribué) approuvé ou non par les différents acteurs du groupe. (Utiliser l'annexe 3)
- Si le groupe n'arrive pas à se mettre d'accord ou que certains acteurs n'approuvent pas l'accord trouvé, il prépare une fiche qui présente les raisons du désaccord et les actions futures envisagées. (Utiliser l'annexe 3)
- Chaque membre du groupe mentionne un engagement dit durable qu'il peut prendre en tant que citoyen et consommateur suisse face à la problématique donnée.
- Le cas et les résultats du travail de groupe sont restitués sous la forme d'un travail écrit et/ou oral.



## **Cas 4. Le peuple Nahua s'oppose à l'extraction illégale de bois dans la réserve territoriale Kugapakori-Nahua-Nanti (RTKNN)**



*A gauche, les autochtones isolés des deux côtés de la frontière Pérou-Brésil sont menacés par la déforestation illégale. © G. Miranda/FUNAI/Survival. A droite, un site d'extraction de bois illégal dans la forêt amazonienne.*

Le peuple Nahua habite à la confluence des rivières Mishagua et Serjali dans la réserve territoriale Kugapakori-Nahua-Nanti, à la frontière occidentale du parc national Manu, au sud de l'Amazonie péruvienne. Ce peuple dépend des ressources naturelles de la forêt pour subvenir à ses besoins. Il a été contacté en 1984 par des forestiers illégaux qui voulaient entrer sur le territoire des Nahua pour y exploiter du bois. Ce contact a provoqué une série d'épidémies qui ont causés la mort de plus de 40% de la population Nahua. On estime qu'aujourd'hui les Nahua sont moins de 300.

Le territoire occupé par les Nahua est depuis régulièrement envahi par des exploitants de bois illégaux. Leurs activités ont des conséquences désastreuses sur la préservation de la forêt et des peuples autochtones qui y vivent. Les espèces d'arbres dont le bois est commercialisable sont menacées d'extinction, la faune dérangée fuit la zone et prive la communauté d'une source d'alimentation principale. La population locale vit dans la crainte d'une confrontation avec les bûcherons illégaux qui n'hésitent pas à recourir à la force pour imposer leur présence. Le bois issu de cette exploitation est surtout commercialisé de manière illégale vers des pays comme le France, les États-Unis et la Chine via des réseaux mafieux et des actions de blanchiment. On estime que plus de 80% du bois commercialisé depuis le Pérou provient d'exploitations illégales. Le bois tropical est notamment utilisé dans la confection de meubles, mais pas seulement. Le WWF a récemment fait analyser 50 livres achetés en Suisse, en librairie ou en kiosque. Résultat: un sur dix contient du bois tropical.

La présence de bûcherons a aussi un impact sur des populations autochtones en « isolement volontaire », présentes dans la région. Ces populations fuient vers d'autres zones de peur de représailles. En effet, comme mentionné plus haut, les bûcherons n'hésitent pas à recourir à la force lors de contact pour les faire fuir. A terme, cette stratégie entraîne une réduction du territoire et des ressources disponibles pour ces peuples.



L'avancée des bûcherons a récemment forcé des groupes d'indiens isolés à fuir du Pérou vers le Brésil. En juin 2014, une communauté Ashaninka du Brésil a été contactée pour la première fois par un groupe d'indiens isolés fuyant les bûcherons illégaux du Pérou. Ils ont demandé de l'aide à cette communauté pour se nourrir.

De leur côté, les bûcherons se « couvrent » en argumentant qu'ils exploitent le bois dans des concessions qui leur sont octroyées par l'État. Bien souvent, ces concessions se superposent au territoire ancestral des communautés et ont été attribuées par des autorités régionales corrompues sans consultation préalable des populations locales. De plus, les bûcherons ne respectent pas les limites géographiques de ces concessions et exploitent le bois sur des surfaces beaucoup plus grandes. Il faut souligner que le secteur du bois est la principale source de revenus pour les 3 millions et demi de péruviens qui vivent en Amazonie péruvienne, la région la plus pauvre du Pérou. Près de 60 % du territoire péruvien est couvert de forêt tropicale et le Pérou est le neuvième des pays le plus boisé du monde.

Des solutions existent pour garantir une production de bois basée sur une gestion durable des forêts. Le FSC (Forest Stewardship Council) est une organisation internationale qui peut attribuer un écolabel FSC aux entreprises forestières qui respectent des critères de durabilité dans les domaines de l'environnement, du social et de l'économie. Cet écolabel garantit que le bois a été produit de manière durable et permet aux forestiers de commercialiser leurs bois de façon avantageuse auprès d'entreprises qui attachent de l'importance à la manière dont le bois a été exploité.

Pour faire face à cette situation, les représentants du peuple Nahua, appuyés par des conseillers de l'ONG10 Shinai, ont dénoncé cette situation à l'État péruvien. L'objectif est de trouver des solutions pour mettre un terme à ce conflit de manière pacifique et pour que les Nahua puissent gérer eux-mêmes leur territoire et les ressources naturelles d'une manière durable.



**Le secteur du bois est la principale activité économique pour les 3 millions et demi de péruviens qui vivent en Amazonie péruvienne, la région la plus pauvre du Pérou.**

---

10 Une organisation non gouvernementale (ONG) est une *association à but non lucratif*

### Acteurs impliqués dans cette problématique :

- Un chef autochtone Nahua
- Le conseiller de l'ONG Shinai. Il est spécialisé dans les domaines du droit des peuples autochtones et de l'environnement.
- Un représentant de l'organisme de supervision des ressources forestières de l'Etat péruvien.
- Un représentant des forestiers
- Un représentant d'une entreprise suisse qui achète du bois aux forestiers

### Carte de situation de la réserve Kugapakori-Nahua-Nanti:

Carte de situation :

<https://www.google.com/maps/place/Reserva+para+Indigenas+en+Aislamiento+Voluntario/@11.6951704,%2072.8155894,113514m/data=!3m1!1e3!4m2!3m1!1s0x0000000000000000:0x82b796194bed32db!6m1!1e1>

### Article à lire pour mieux comprendre cette problématique :

- Article intitulé *Le gouvernement du Pérou ne s'attaque pas à la violence et à la destruction des forêts dans l'Amazonie péruvienne*, publié le 31 octobre 2014 sur le site de l'ONG Forest Peoples Programme. Cet article revient sur les causes de l'assassinat, le premier septembre 2014, de quatre membres d'une communauté Ashaninka, en Amazonie péruvienne qui s'opposaient à l'extraction de bois illégal.

<http://www.forestpeoples.org/fr/enewsletters/fpp-bulletin-d-information-octobre-2014/news/2014/10/le-gouvernement-du-perou-ne-s-atta>

- Article intitulé, *Indiens isolés, un contact met fin à une résistance séculaire*, publié sur le blog de
- Vidéo intitulée *Trafic de bois amazonien vers la Suisse*. Emission Mise au Point du 21.12.14 d'une durée de 12 minutes.

<http://www.rts.ch/play/tv/mise-au-point/video/trafic-de-bois-amazonien-vers-la-suisse?id=6402806>

### Autres sources de référence pour cet article :

- Le site internet de l'organisme de supervision des ressources forestières de l'Etat péruvien:

<http://www.osinfor.gob.pe/portal/index.php>

- Illegal loggers remain hidden in Peru's forest but timber finds global buyers. The Guardian, 14.10.14.

<http://www.theguardian.com/environment/2014/oct/14/illegal-logging-peru-amazon-deforestation>

- The Laundering Machine. EIA. 2012

<http://eia-international.org/wp-content/uploads/The-Laundering-Machine.pdf>

- Alerte du WWF: Du bois tropical dans les livres jeunesse de Suisse. Actualitté. 13.11.2014

[www.actualitte.com/international/alerte-du-wwf-du-bois-tropical-dans-les-livres-jeunesse-de-suisse-53756.htm](http://www.actualitte.com/international/alerte-du-wwf-du-bois-tropical-dans-les-livres-jeunesse-de-suisse-53756.htm)

- Aquí vivimos bien. Territorio y uso de recursos de los pueblos indígenas de la Reserva Kugapakori Nahua. Shinai. Déc. 2004.

### **Consignes:**

- Lire le cas et les articles de presse qui s’y réfèrent. Les articles de presse sont disponibles sur internet et on y accède en activant les liens hypertextes mentionnés ci-dessus. Les articles peuvent faire référence à des cas similaires qui se sont produits dans des pays voisins (Brésil, Équateur).
- Identifier le problème principal.
- Chaque élève choisit un acteur dans la liste qui suit la présentation du cas.
- Il doit ensuite identifier le rôle et l'intention de l'acteur choisi dans la problématique donnée. (Utiliser l'annexe 1).
- Puis, les élèves identifient des avantages et/ou des inconvénients pour chaque acteur au lancement ou à la poursuite de l'activité d'exploitation de ressources naturelles présentée dans le cas.
- Le groupe classe les avantages et les inconvénients trouvés dans trois catégories : environnement, social, économie. (Utiliser l'annexe 2).
- Les acteurs tentent de négocier pour trouver des solutions satisfaisantes pour tous.
- Les solutions trouvées sont présentées sous la forme d'un accord (voir le canevas distribué) approuvé ou non par les différents acteurs du groupe. (Utiliser l'annexe 3)
- Si le groupe n'arrive pas à se mettre d'accord ou que certains acteurs n'approuvent pas l'accord trouvé, il prépare une fiche qui présente les raisons du désaccord et les actions futures envisagées. (Utiliser l'annexe 3)
- Chaque membre du groupe mentionne un engagement dit durable qu'il peut prendre en tant que citoyen et consommateur suisse face à la problématique donnée.
- Le cas et les résultats du travail de groupe sont restitués sous la forme d'un travail écrit et/ou oral.

## **Canevas – Jeu de rôle**

### **Annexe 1 : Fiche Acteur**

<b><i>Acteur</i></b>	<b><i>Rôle</i></b>	<b><i>Intention</i></b>

**Annexe 2 : Tableau pour classer les avantages et inconvénients**

<b><i>Piliers</i></b>	<b><i>Avantages</i></b>	<b><i>Inconvénients</i></b>	<b><i>Acteurs</i></b>
Economie			
Social			
Environnement			



**Annexe 3 : Fiche de négociation**

**Complétez le tableau ci-dessous en cas d'accord trouvé**

*Acteurs représentés dans l'accord*

*Solutions négociées*

<b><i>Mesures</i></b>	<b><i>Justifications</i></b>	<b><i>Responsables de la mise en oeuvre</i></b>

**Complétez le tableau ci-dessous en cas de désaccord ou pour les acteurs qui n'approuvent pas l'accord trouvé.**

***Justifications des acteurs non représentés dans l'accord***

<b><i>Acteurs</i></b>	<b><i>Justifications</i></b>	<b><i>Actions futures envisagées</i></b>